

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 mars 2023

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **41**
Nombre de représentés : **11**
Nombre d'absents : **12**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT SEPT MARS à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_011_CC_11
Contrat de concession de service public de l'eau potable sur le périmètre de la commune de La Possession - Signature d'un avenant d'actualisation du programme des travaux concessifs

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - Mme Marie ALEXANDRE - M. Pierre Henri GUINET - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean François NATIVEL - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 52

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
21 mars 2023

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
03/04/2023

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Julius METANIRE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Perceval GAILLARD - M. Alain BENARD - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Amandine TAVEL - Mme Florence HOAREAU - Mme Jacqueline SILOTIA - Mme Armande PERMALNAICK

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Helene ROUGEAU - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE procuration à M. Yann CRIGHTON - Mme Isabelle CADET procuration à Mme Lucie PAULA - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Jean-Claude ADOIS - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - M. Bruno DOMEN procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Brigitte DALLY procuration à Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Philippe LUCAS procuration à M. Pierre Henri GUINET - M. Rahfick BADAT procuration à Mme Marie ALEXANDRE - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE - M. Josian ACADINE procuration à Mme Jocelyne CAVANE-DALELE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2023

AFFAIRE N°2023_011_CC_11 : CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE SUR LE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNE DE LA POSSESSION - SIGNATURE D'UN AVENANT D'ACTUALISATION DU PROGRAMME DES TRAVAUX CONCESSIFS

Le Président de séance expose :

Contexte et objet de l'avenant

Le contrat de DSP (Délégation de Service Public) signé en 2018 entre la collectivité et [REDACTED] pour une durée de 10 ans, comprend un volet îlot concessif – « îlot d'investissement » faisant référence à son annexe 15 « Travaux concessifs ». Le programme des travaux concessifs trouve son origine dans un schéma directeur établi en 2016 et dont les éléments d'origine sont à actualiser.

En effet, depuis 2020, est intervenu le transfert de la compétence eau au profit de l'EPCI. Ce transfert permet d'envisager une mutualisation des réseaux et infrastructures et de s'affranchir des limites de périmètre des communes, autant pour optimiser les investissements que les charges de fonctionnement.

Par ailleurs, le contexte réglementaire a évolué, notamment en matière d'urbanisme, sur le périmètre de l'îlot concessif. Une évolution qui bloque certaines opérations, programmées sur des secteurs devenus à risques en matière d'urbanisme et d'aménagement. Des prospections engagées par forage exploratoire, apportent des résultats en deçà des estimations prévisionnelles. De nouvelles données qui nécessitent de revoir certains dimensionnements des ouvrages et des réseaux.

Enfin, le contexte économique a évolué globalement, les augmentations des coûts des matériaux sont à prendre en compte dans la programmation. Cet avenant (en annexe) vient ajuster les opérations programmées dans l'annexe 15 du contrat au regard des éléments de contexte précités, en y apportant les modifications suivantes :

- Les opérations abandonnées suite à la réorientation du projet d'aménagement communal :

Elles concernent une extension du service public de l'eau potable sur le secteur haut des Lataniers. Ce secteur fait l'objet d'une réorientation réglementaire du PLU car soumis à un risque (PPR). La stratégie d'aménagement développée par la commune vise un repli et une incitation à une relocalisation des habitants vers la zone urbaine. Les équipements prévus ci-après pour l'extension du réseau n'ont plus lieu d'être mis en œuvre :

- Mise en place d'une conduite de distribution en fonte Ø 100 mm et raccordement des riverains ;
 - Mise en place d'un surpresseur et Génie Civil ;
 - Mise en place d'une bâche de reprise de 120 m³.
- Les opérations abandonnées et introduites suite à la réorientation du schéma de distribution :

Le schéma d'origine identifie un renforcement de capacité des réservoirs sur l'antenne de « Bœuf Mort » depuis le réservoir des écoles. Le principe retenu étant de remonter de l'eau potable depuis l'usine de potabilisation pour permettre l'alimentation du secteur jusqu'à l'opération « Cœur de Ville ». A ce schéma s'oppose une problématique de disponibilité et de maîtrise foncière. Avec le

transfert de compétence, une vision plus large a permis d'étudier et de valider par [REDACTED] une nouvelle orientation. Cette nouvelle orientation permet sur du long terme de limiter les charges de fonctionnement, notamment sur la dépense énergétique.

Un renforcement plus important de la capacité de stockage (de 1200m³ à 5000m³) sur le site des écoles, avec une opportunité foncière maîtrisée par la commune, ayant pour effet une amélioration globale qui sécurisera la distribution.
Une alimentation gravitaire depuis l'usine de potabilisation, s'appuyant pour partie sur des réseaux mutualisés.

Anciennes opérations	Nouvelles opérations
Augmentation de la capacité du réservoir de Bœuf Mort à 2000m ³	Construction d'un réservoir de 5000m ³ – réservoir des Écoles
Augmentation de la capacité du réservoir des Écoles à 1200m ³	
	Rue J Prévert / rue Mahatma Gandhi

- Les opérations différées, qui font l'objet d'une difficulté technique ou d'une dépendance
- Trois chemins sur le secteur de la ravine à Malheur (Chemin Romily, Lebreton et Alizés), pour lesquels les renforcements envisagés sont conditionnés à la création d'un réservoir et/ou l'installation de surpresseurs, équipements non programmés initialement, ainsi que le remplacement de la conduite en amont de SP1 Ø 150 mm par Ø 200 mm ;
- L'augmentation de la capacité du réservoir des Lataniers à 4 000 m³ et la canalisation de refoulement Forage des Lataniers - Réservoir des Lataniers. Deux opérations liées aux hypothèses de production d'un nouveau forage sur les Lataniers dont les résultats d'exploration sont en deçà des prospectives. A ce stade, les extensions capacitaires doivent être réévaluées.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 22/03/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Eau, Assainissement et GeMAPI du 09/03/2023.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- VALIDER l'actualisation du programme de travaux concrets du contrat de concession de service public de l'eau potable sur le périmètre de la commune de La Possession ;

- VALIDER l'avenant de modification de l'annexe 15 du contrat de concession de service public de l'eau potable signé avec [REDACTED] ;

- AUTORISER le Président à signer tous les actes liés à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le

ID : 974-249740101-20230403-2023_011_CC_11-DE



Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président